

Les esprits s'échauffent entre l'alliance présidentielle et l'opposition

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4717 - Jeudi 28 février 2019 - Prix : 10 DA

La justice déclare illégale la grève de l'Intersyndicale de l'Education

Une protestation qui passe inaperçue

Page 2

Agroalimentaire et agriculture

Un mariage difficile, mais indispensable et salvateur

Page 4

Juan Guaidó rentrera-t-il ?

Par Mohamed Habili

Le coup de force contre le pouvoir chaviste au Venezuela, sous les dehors de l'aide humanitaire en provenance des Etats-Unis, aurait-il déjà échoué ? Et dans ce cas, quelle pourrait bien être la suite des événements, eu égard au fait que la guerre économique qui est menée contre lui ne va pas pour sa part prendre fin seulement parce que les anti-chavistes de l'intérieur et de l'extérieur ont perdu une bataille, une de plus ? Une chose semble d'ores et déjà certaine, cette suite ne peut être, du moins dans une perspective rapprochée, une agression militaire qui commencerait aux frontières, pour ensuite s'étendre au fur et à mesure à l'intérieur du territoire vénézuélien, prenant graduellement la forme d'une invasion généralisée. Cette éventualité vient d'être écartée par le groupe de Lima, pour qui l'issue à la crise ne peut être que pacifique, malgré l'hostilité marquée de ses membres à l'égard du pouvoir incarné par Nicolas Maduro. Les deux pays voisins du Venezuela en apparence les plus tentés pour prendre part à une intervention militaire conduite par les Etats-Unis, le Brésil et la Colombie, ont exprimé leur rejet d'un tel scénario. Ils ont fait savoir clairement que cette intervention ne se fera pas à partir de leurs territoires. C'est qu'ils ne sont pas sans savoir que la guerre qu'ils aideraient éventuellement à porter à l'intérieur du Venezuela n'y resterait pas confinée, qu'elle déteindrait inévitablement sur eux.

Suite en page 3

À partir de Annaba

Hommage de Louh à la jeunesse algérienne



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a relevé hier à Annaba, que la solidarité et l'unité du peuple algérien, notamment les jeunes, ont mis en échec les tentatives incessantes visant à détruire le «mur national» et «notre union». Lire page 2

Algérie-Roumanie

Signature d'un mémorandum d'entente entre la CACI et CCIR

Page 5

Célèbre ballet en quatre actes

«Le lac des cygnes» présenté à Alger

Page 13

À partir de Annaba

Hommage de Louh à la jeunesse algérienne

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a relevé hier à Annaba, que la solidarité et l'unité du peuple algérien, notamment les jeunes, ont mis en échec les tentatives incessantes visant à détruire le «mur national» et «notre union».

De nos envoyées spéciales, Louisa Ait Ramdane et Soraya El Haddad

Le ministre a salué la prise de conscience du peuple algérien, notamment les jeunes dans les situations difficiles. Selon Louh, la jeunesse algérienne continue à donner l'exemple dans sa conduite et ses choix. «Notre jeunesse exemplaire dans sa conduite, notamment dans des situations de diversification de choix politique que seule la volonté du peuple pourrait décider des suites à donner en toute transparence et crédibilité, et ce, à travers un mécanisme démocratique connu de tous: les élections en l'occurrence», a déclaré

Projets communs Accord entre Sonelgaz et un groupe mauritanien

UN PROTOCOLE d'accord entre Sonelgaz et le groupe mauritanien HB a été signé mercredi à Alger pour la réalisation conjointe de projets énergétiques et la commercialisation d'équipements électriques algériens en Mauritanie et d'autres pays africains. Ce document a été paraphé par le P-dg du groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab, et celui de HB, Hamadi Bouchraya. A travers ce protocole d'accord, les deux groupes algérien et mauritanien confirment leur intention de réaliser un partenariat durable permettant à leurs filiales de prendre en charge, conjointement, sous forme de groupements ou de sous-traitance, des ouvrages de transport et de distribution d'électricité et de gaz en Mauritanie et dans d'autres pays d'Afrique. Il permettra aussi aux filiales du groupe Sonelgaz, qui activent dans la production industrielle, d'exporter leurs produits (équipements et matériels) vers la Mauritanie et d'autres pays du continent, selon les explications données lors de la cérémonie de signature. Le groupe Sonelgaz comprend, entre autres, trois filiales de fabrication d'équipements et cinq autres dédiées aux travaux. Le partenariat envisagé consiste en l'implantation du groupe Sonelgaz en Mauritanie à travers la création de plusieurs groupements d'entreprises avec les sociétés relevant du groupe mauritanien HB. Ces groupements de droit mauritanien assureront aussi le transfert de savoir-faire de Sonelgaz (formation, encadrement...).

L M



Ph/E. Soraya J. A.

le ministre de la Justice dans son discours d'ouverture de la 14^e édition de l'Université notariat d'Afrique qui se tient depuis hier et jusqu'au 3 mars à Annaba. Pour Tayeb Louh, notre jeunesse, suffisamment instruite grâce aux réformes et l'intérêt dont elle a toujours bénéficié de la part du président de la République, est assez mature pour faire la distinction entre ce qui est authentique et intrus, déclare-t-il encore. Il a précisé que «cette même prise de conscience qui a mis notre jeunesse à l'abri de toutes tentatives subversives et attentatoires au pays, ou bien de la nature à freiner son ambition d'aller

de l'avant dans la poursuite des réformes et la consolidation de l'encrage démocratique». Le ministre a par ailleurs promis des élections «pacifiques, calmes et honnêtes». Évoquant toujours les prochaines élections du 18 avril, Louh a indiqué que «notre pays s'apprête à accueillir une nouvelle phase dans son processus d'évolution où il est attendu l'approfondissement des acquis obtenus sous la gouvernance judiciaire de l'Etat. «C'est une étape qui intervient suite à une action de réformes politiques et constitutionnelles couronnées par la révision de la loi fondamentale, elle a même un

impact positif, notamment de promotion et de protection des droits, y compris le droit de tous les citoyens d'élire et de se faire élire». En outre le ministre de la Justice a mis en avant les efforts du président Bouteflika pour la modernisation du secteur de la justice. Il a fait savoir que son secteur va préparer une charte de déontologie pour le métier de notariat, en collaboration avec la chambre nationale des notaires. À noter que l'Algérie préside actuellement la Commission africaine du notariat (CAAF) et un membre efficace dans les différentes instances du notariat de l'Union africaine. Le président de

l'Union internationale du notariat, M^{re} José Marqueno de Llano a affirmé l'importance de la coopération entre l'Algérie et son organisation, notamment en matière de formation. M. De Llano s'est félicité des efforts consentis par l'Algérie en matière de renforcement du rôle du notaire et de modernisation de cette profession. Lors de cette rencontre des notaires représentant 19 pays, le président de la République a été honoré par la chambre nationale du notariat. Un manuscrit religieux datant de 12^e siècle écrit par l'imam thirminide lui a été décerné.

L. A. R.

La justice déclare illégale la grève de l'Intersyndicale de l'Education

Une protestation qui passe inaperçue

La grève de deux jours, à laquelle a appelé l'Intersyndicale de l'Education n'a pas donné ses fruits, puisque la majorité des établissements scolaires ont assuré d'une manière ordinaire les cours durant la journée d'hier. Une virée à quelques écoles à Alger a permis de confirmer que le mouvement de grève n'a pas réussi. Les chiffres annoncés par le syndicat et les directions locales de l'Education sont contradictoires notamment dans les wilayas de l'Est. En effet, dans certains établissements, les élèves ont rebroussé chemin devant le refus de leurs enseignants à assurer les cours, alors que dans d'autres lycées, des enseignants ont assuré normalement leurs séances contrairement à certains de leurs collègues qui ont débrayé. De son côté, le tribunal administratif de Bir Mourad Rais a déclaré «illégal» la grève à laquelle a appelé le Collectif des syndicats autonomes du secteur de l'éducation dans les trois cycles de l'enseignement. La

décision du tribunal confirme «l'illégalité de la grève annoncée en vertu du préavis de grève daté du 18 février 2019 sous les n^{os} 01 et 02/2019, portant appel à une grève nationale les 26 et 27 février». Les syndicats autonomes, à savoir l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef), le Syndicat autonome des travailleurs de l'Education et de la Formation (Satef), le Conseil des lycées d'Algérie (Cla), le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Snte) et le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'Education (Cnapest), ont appelé à une grève qui sera suivie de sit-in devant les directions de l'éducation de Relizane, Blida, Batna et Laghouat. La grève a été «taiblement» suivie dans les établissements éducatifs des trois cycles de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire)

à Alger, alors que le taux de suivi dans les autres wilayas était «mitigé». Les revendications des syndicats portent essentiellement sur des aspects socio-professionnels et pédagogiques concernant le reclassement du personnel de certains services (économique, de l'orientation scolaire et professionnelle, des laborantins et des superviseurs), le maintien de la retraite proportionnelle sans condition d'âge et la mise en place de mécanismes rétablissant l'équilibre du pouvoir d'achat. Parmi les revendications, l'actualisation de la prime de zone sur la base du nouveau salaire de base au lieu de celui de 1989, et l'accès des professeurs formés après le 03 juin 2012 à une promotion au grade de professeur formateur, en valorisant leur expérience professionnelle, le respect du repos hebdomadaire et la valorisation du droit à un congé de maladie. Sur le plan pédagogique, les représentants des syndicats revendiquent notamment la révision des programmes scolaires en fonction

du niveau des apprenants et particulièrement ceux de l'école primaire, l'amélioration de la formation, des conditions de travail et de scolarisation, la réalisation d'un enseignement de qualité, la réduction du volume horaire pour l'ensemble des paliers en respectant le volume de travail et les tâches assignées, la préservation du pouvoir pédagogique des enseignants et la liberté d'exercer l'action syndicale. Pour rappel, le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit avait indiqué la semaine passée que certaines revendications des syndicats ne relevaient pas des compétences de son département, citant particulièrement la loi sur la retraite, la revalorisation des salaires et la hausse du niveau de vie. «Il faut dire à ce propos que l'essentiel des revendications salariales a été acquis entre 2011 et 2012», a-t-elle rappelé, faisant remarquer, toutefois, l'inexistence, auparavant, de la gestion des carrières.

Meriem Benchaouia

Décortiquage à l'APN de la déclaration de politique générale de Ouyahia

Les esprits s'échauffent entre l'alliance présidentielle et l'opposition

■ Les avis sont mitigés au troisième jour des séances consacrées au débat de la déclaration de politique générale. Entre les députés de l'alliance présidentielle et ceux de l'opposition les choses se sont aggravées.

Par Thinhinene Khouchi

Durant ces trois derniers jours à l'APN, les députés ont passé au peigne fin la déclaration de politique générale dévoilée par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia. Les avis étaient mitigés entre ceux qui ont déploré l'absence de statistiques fiables, ceux qui ont souligné les lacunes enregistrées en matière de gestion du développement local qui a impacté négativement l'économie nationale et ceux qui ont salué «les réalisations accomplies dans tous les domaines». Hier, entre les députés de l'alliance présidentielle et ceux de l'opposition les choses se sont aggravées, arrivant même aux mains. En effet, en prélude de son intervention, le député RCD de Tizi-Ouzou a adressé des propos acerbes et violents aux députés de l'alliance présidentielle. Des propos qui ont mis le feu aux poudres, criant «J'espère qu'on pourra avoir un peu de calme, nous ne sommes pas dans un poulailler. Les poules, taisez-vous !». D'autre part, examinant minutieusement la déclaration de politique générale, la députée Fatiha Mosli du RND a salué «les réalisations accomplies dans tous les domaines» présentées par le Premier ministre, déplorant le fait que le développement local n'ait pas été adapté au développement économique du pays. «Les problèmes du développement local ont créé un fossé entre le gouvernement et le peuple, notamment dans les communes les plus éloignées», a-t-elle fait savoir. Pour sa part, Saïda Azzoug du FLN a évoqué les problèmes du développement local dans la wilaya de Béjaïa ayant mené à «une effervescence populaire», ajoutant : «Nous sommes arrivés à ce stade car l'ensemble des projets de développement sont gelés». De son côté, la députée Fouzia Tahraoui Douma, du Front démocratique libre, a imputé le retard de certaines communes en termes de développement «au caractère corrompu de cer-



tains élus locaux». A son tour, le député du Front Moustakbal, Houcine Damen, a fait état du retard du cadre réglementaire relatif à la révision des codes de la commune et de la wilaya susceptibles de «renforcer la démocratie participative et de conférer aux communes davantage de prérogatives dans la gestion du développement». Le député FLN Toufik Torch a appelé à davantage de décentralisation au niveau local. De leur côté, les députés du Parti des travailleurs ont qualifié les chiffres présentés par la Déclaration de politique générale du gouvernement de «falsifiés», considérant le contenu de la déclaration comme une «tentative avortée de falsifier la vérité», dénonçant plus particulièrement la hausse du taux de chômage, la propagation de la migration clandestine, la fuite des cerveaux et l'augmentation du volume des impôts non recouvrés. Les députés de la majorité parlementaire (FLN et RND) se sont félicités des réalisations enregistrées sous la conduite du Président Bouteflika qui, après avoir réussi à instaurer la sécurité, a pu redynamiser l'économie nationale et préserver le caractère social de l'Etat en dépit de la crise financière

que traverse le pays. Ils ont évoqué, à cette occasion, les projets destinés à plusieurs secteurs, notamment l'habitat, estimant que les réalisations enregistrées durant les vingt dernières années sont indéniables.

Des députés appellent à accorder davantage d'importance aux projets de développement

En effet, les députés de la majorité parlementaire FLN et RND ont estimé que «la valorisation des efforts du gouvernement implique la poursuite des réformes dans les domaines du développement local, la levée des entraves bureaucratiques et la lutte contre la corruption, dans le cadre de la loi et de l'indépendance de la justice». Se disant convaincu par la déclaration de politique générale, le député Lezhar Chebil (RND) a affirmé que «c'est un bilan satisfaisant dans l'ensemble», citant le montant des crédits alloués aux plans communaux de développement (PCD), ayant augmenté de 60 Mds DA à 100 Mds DA. De son côté, le député Ahmed Menai, de la même formation politique, a plaidé pour l'accélération de la cadence des projets

de développement au profit des régions frontalières, faisant référence au projet de transformation du phosphate d'El Aouinat, générant, a-t-il dit, des recettes estimées à 2 Mds USD par an et 12 000 postes d'emploi permanents, outre ses avantages sur les wilayas limitrophes de Tébessa. Les députés du FLN se sont dits favorables à «davantage de réformes en vue de s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures» et à «la révision du marché national local» dans le but de sa réorganisation et de la lutte contre la fraude. Pour sa part, le député Slimane Saadaoui (FLN) a évoqué un choc financier révélé dans la déclaration de politique générale, citant les indicateurs économiques annoncés par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, concernant les dettes liées à l'investissement (49,7%), la dette intérieure (36%), la production pétrolière (moins de 13% contre 10% de revenus seulement) et les réserves de change (138 Mds USD), ajoutant que «les échecs dans la gestion sont une vérité à dire en toute franchise et loin de toute offense à l'égard des responsables».

T. K.

Béjaïa

Les lycéens investissent la rue pour exiger la rupture

Plusieurs milliers de lycéens des communes de l'est de la wilaya, notamment Kherrata, Souk El Tennine et Aokas, ont investi la rue hier matin pour dire clairement «non au 5^e mandat du chef de l'Etat sortant» et exiger un changement radical et une rupture avec le système de gouvernance qui a présidé depuis deux décennies. Ils ont investi la RN 09 et les centres villes de ces localités, clamant des slogans

hostiles au pouvoir. Les foules ont marché dans ces localités aux cris de «le peuple veut renverser le système», «le peuple veut le changement». Des slogans hostiles au pouvoir et plusieurs noms de responsables au sein du gouvernement actuel et ceux précédents ont été scandés. Tout a commencé à Melbou où les lycéens de cette localité ont investi la rue et se sont dirigés à Souk El-Tennine où ils ont

été rejoints par les lycéens de cette localité. La foule s'est alors ébranlée d'Aokas, empruntant la RN 09 sur un parcours de 3 km. Les deux marches se sont ensuite rencontrées à Aokas, où un rassemblement citoyen a eu lieu à la place Katia-Bengana, avant que la foule ne se dirige vers le siège de la daïra où les animateurs de la localité ont pris la parole et appelé les manifestants à rejoindre massivement la

marche de vendredi prochain dans la ville de Béjaïa. Notons que cette action a été appuyée par la grève des commerçants qui ont baissé les rideaux de leurs magasins toute la matinée. Il faut signaler que des actions similaires ont été annoncées et devraient se tenir dans les autres communes de la wilaya.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Juan Guaidó rentrera-t-il ?

Suite de la page une

L'idéal pour les Etats-Unis, ce serait que leurs alliés sud-américains envahissent militairement le Venezuela, et qu'à eux-mêmes revienne la tâche plus hygiénique de prendre en charge tout ce qui ressort à la logistique. L'administration Trump ne peut pas se permettre plus que cela, pour des considérations de politique interne notamment. En fait, depuis le début, la probabilité qu'elle se décide finalement pour l'emploi de la force contre le régime vénézuélien n'a jamais été sérieuse, même si les Russes par leurs mises en garde répétées à l'adresse des Américains ont semblé quant à eux ne pas l'écartier. Reste le cas de Juan Guaidó, le président auto-proclamé, et reconnu par ce même groupe de Lima, qui cependant s'oppose à la solution militaire. Juan Guaidó avait prétendu se porter à la frontière colombienne pour recevoir l'aide humanitaire américaine, en attendant de la faire entrer dans le pays. On sait maintenant que son véritable objectif, c'était de passer la frontière, entre autres pour assister à la rencontre du groupe de Lima. De là la question que tout le monde se pose de savoir s'il compte retourner dans le pays, ou s'il va se résoudre à rester à l'étranger, après s'être proclamé peut-être président en exil, de crainte de se faire arrêter s'il prenait la décision contraire. Ayant enfreint l'une des restrictions prononcées à son encontre après qu'il se fut auto-proclamé président légitime du Venezuela, qui est celle justement de ne pas quitter le territoire national, son arrestation semble aller de soi. Pourtant lui-même fait savoir qu'il compte bien rentrer dans le pays. Le fera-t-il ? C'est peu probable. En tout cas, une chose est certaine : s'il ne rentre pas, sa carrière de président auto-proclamé est terminée. Tout l'intérêt qu'il représente aux yeux des pays qui l'ont reconnu réside en effet dans ceci qu'il est présent dans le pays. Il ne les servira en rien comme président en exil. Alors qu'il peut toujours servir à quelque chose en tant que prisonnier politique au Venezuela.

M. H.

Agroalimentaire et agriculture

Un mariage difficile, mais indispensable et salvateur

■ Les chiffres le disent bien, le secteur agroalimentaire pèse énormément dans l'équation économique nationale. Pas moins de 1,6 million de personnes sont recensées dans ce secteur au sein de la population active, soit plus de 23% qui sont absorbés par près de 23 000 entreprises, dont 300 publiques (données de 2018).

Par Filali H. Imène

Pourtant, ce géant de l'industrie nationale a trouvé des limites en matière de développement, l'essor nouveau de ce secteur ne pouvant se faire sans une véritable jonction entre le secteur de l'industrie de trans-

À l'origine de dégâts aux périmètres agricoles d'Aouinet-Moussa Ouargla : alerte à la remontée des eaux

LES PÉRIMÈTRES agricoles de la région d'Aouinet-Moussa, daïra de Sidi-Khouiled (20 km de Ouargla) ont subi des dégâts engendrés par le phénomène de remontée des eaux, a-t-on appris hier auprès de la Chambre d'agriculture (CA) de la wilaya de Ouargla. Ce phénomène, caractérisé par une remontée d'eaux de forte teneur en salinité, a affecté sévèrement plus de 1 000 palmiers de ces périmètres agricoles, s'étendant sur 3 000 ha, a signalé le président de la CA, avant d'avertir que plus de 40 000 autres palmiers sont menacés par le phénomène et présentent déjà une baisse de la production dattière et le dessèchement des palmes. Choukri Bouziane a expliqué que le phénomène, qui s'est accru l'année dernière, constitue un danger sur ce pôle agricole, pourvoyeur de la région de Ouargla en divers produits agricoles (fruits et légumes). Il a, pour cela, appelé à intervenir en urgence pour remédier à la situation et résoudre ce phénomène ravageur pour les cultures et les différentes espèces d'arboriculture fruitière, la phœniciculture notamment. Les services de la direction des Ressources en eau (DRE) ont, de leur côté, fait part de l'organisation de nombreuses visites de terrain au niveau des périmètres concernés pour constater l'ampleur du phénomène au niveau cette région située en zone de dépression et de trouver les solutions appropriées, a indiqué Chaâchoua Belkhira, chef de service de l'irrigation agricole à la DRE. Dans ce cadre, les autorités locales ont été sollicitées pour effectuer une étude susceptible de prendre en charge ce phénomène et de drainer ces eaux en surplus vers l'exutoire de Sebket Sefioune, a fait savoir le responsable.

Hani Y.



formation et le monde agricole.

La passerelle entre l'agriculture et l'industrie agroalimentaire, bien qu'ayant été déjà jetée dans certaines filières, est toujours ressentie comme une nécessité cruciale, car l'amélioration notable de la productivité agricole n'est pas suffisante, à elle seule, pour que se fasse cette jonction que les opérateurs économiques du secteur de l'agroalimentaire appellent de leurs vœux depuis des années.

Pour donner à voir le rôle de l'industrie agroalimentaire dans la sécurité alimentaire, il faut savoir, démographie oblige, que 70% des produits agricoles nécessitent une transformation avant d'être consommés, faisant ainsi de l'agroalimentaire le premier partenaire des agriculteurs et le deuxième maillon incontournable de la chaîne alimentaire. L'agroalimentaire n'en est pas moins le secteur d'activité, dans le domaine industriel, qui réalise, dans des conditions optimum de production, le plus de valeur et

les taux les plus élevés de croissance.

Si elle peut donc tirer vers le haut le niveau et la qualité de la productivité agricole à travers une demande exigeante en produits de la terre, l'industrie agroalimentaire n'en est pas moins un secteur capital pour l'essor industriel, dont la compétitivité représente un enjeu majeur pour l'Algérie.

Au jour d'aujourd'hui, il est plus aisé pour un chef d'entreprise algérienne de ramener les intrants et la matière première de l'étranger que de chercher des complémentarités et de l'approvisionnement au niveau local. Une réalité qui oblige les opérateurs à se tourner vers l'importation et qui grève leur compétitivité dans un contexte de rude concurrence, voire une concurrence déloyale.

Et à la faveur de la dynamisation structurelle du secteur agricole, de plus en plus d'agriculteurs, désormais à jour en termes de perception des enjeux

à venir, se rendent compte qu'ils ont besoin de débouchés, pour leurs produits, autres que sur les marchés des fruits et légumes.

L'exportation et, avant elle, l'industrie agroalimentaire, constituent les alternatives idéales, mais de telles perspectives nécessitent la concertation la plus large et la mise en place d'une synergie entre tous les acteurs d'où pourraient sortir renforcées et l'agriculture et l'industrie agroalimentaire dans le sens où, en liant leurs destinées, elles pourraient contribuer, de manière autrement plus performante, à la sécurité alimentaire tant recherchée, et à la création d'emplois et de plus de richesses pour l'Algérie.

En fait, par temps de crise économique, l'inflation aidant, les salaires de la majorité des ménages se retranchent dans le poste alimentaire, démontrant la prégnance économique du secteur agroalimentaire dans le faste et dans les temps difficiles ; ce qui en fait autant un

vecteur de productivité que de consommation, sachant, à défaut de passerelles scientifiques (agronomiques) entre l'industrie alimentaire et l'agriculture, que 75% de nos besoins alimentaires continuent d'être importés et que nos surplus en productions agricoles, à défaut de débouchés à l'export et dans l'agroalimentaire, ruinent et découragent les cultivateurs.

En revanche, et à force de persévérance, des réussites peuvent s'imposer dans certaines filières, à la faveur d'une relation heureuse entre la terre et l'industrie, faisant émerger des acteurs algériens de l'agroalimentaire qui pourraient envisager un avenir multinational, comme c'est le cas, moins d'un demi-siècle plus tard, de groupes agroalimentaires mondiaux, qui avaient commencé dans un terroir, et qui, aujourd'hui brassent des chiffres d'affaires qui font pâlir de jalousie les budgets de certains Etats.

F.H.I.

Journée mondiale de la Protection civile

Diverses activités au programme ce samedi

Un riche programme sera consacré à la Journée mondiale de la Protection civile, samedi prochain, avec diverses manifestations prévues à travers le pays pour marquer cette journée qui aura pour thème cette année : «La Protection de nos enfants, c'est notre responsabilité», comme arrêté par l'Organisation internationale de la Protection civile (OIPC). Un programme riche et varié est prévu pour cette journée, où sera mis l'accent sur l'importance de la prévention et de la sensibilisation, ainsi que l'information de proximité en vue d'introduire la culture préventive et attirer l'attention de la population sur l'importance capitale du secteur de la Protection civile en particulier «la prévention, la sensibilisation et l'autoprotection»,

précise hier un communiqué de la direction générale de la Protection civile. Ce programme sera marqué, notamment, par l'organisation de manœuvres de sauvetage et de secourisme (accidents de la route, accidents domestiques, extinction d'incendies et toutes techniques de sauvetage et de secours), l'animation d'émissions thématiques à travers les médias, mettant en exergue le rôle de la prévention et la sensibilisation pour réduire les différents risques. Il est prévu, par la même occasion de cette journée célébrée le 1er mars de chaque année, l'organisation de campagnes de prévention et de sensibilisation au profit du large

public, en particulier les enfants, sur les différents risques, et l'organisation d'exercices d'évacuation au niveau des écoles des différents cycles. Le programme prévoit, également, l'inscription à des sessions de formation sur les gestes qui sauvent au profit du large public et avec une remise d'attestations de participation au stage pendant les cérémonies officielles. Des portes ouvertes seront également organisées dans les différentes unités de la Protection civile au profit des enfants, pour montrer l'importance et le rôle de la Protection civile dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe dans le cadre du développement durable.

Dalil Y./APS

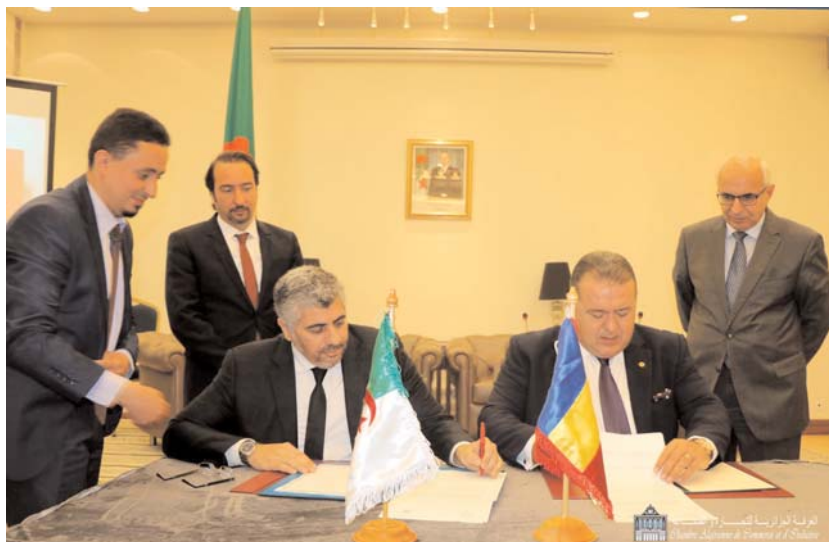
Algérie-Roumanie

Signature d'un mémorandum d'entente entre la CACI et CCIR

■ Un mémorandum d'entente a été signé à Alger entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) et son homologue roumaine (Ccir), à l'occasion d'un forum d'affaires qui a regroupé les opérateurs économiques des deux pays.

Par Amel B.

Le document a été paraphé par le président de la Caci, Mohamed Laid Benamor, et son homologue le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Roumanie, Mihai Daraban. A l'issue de la cérémonie de signature, M. Benamor a déclaré que ce document permettra de développer et de maintenir les relations de partenariat entre les hommes d'affaires algériens et roumains et de recueillir leurs propositions et leurs sollicitations. Dans ce sens, M. Benamor a souligné l'impératif d'établir un partenariat « gagnant-gagnant » qui devrait être profitable aux deux parties à travers, notamment, la coproduction et l'investissement productif. « Nous devons aller ensemble vers une étape plus empirique et plus rentable pour les deux parties afin de promouvoir davantage nos relations économiques », a-t-il déclaré à l'adresse des hommes d'affaires présents à cette rencontre. Il a rappelé que le Conseil d'affaires mixte algéro-roumain, qui rassemble les deux Chambres de commerce et d'industrie, pourra contribuer à la création d'une dynamique de rapprochement des hommes d'affaires et de saisir les opportunités d'affaires offertes, ainsi que les potentialités énormes existantes dans divers domaines, en citant, entre autres, le secteur minier, l'énergie, l'agriculture et l'agroalimentaire, les énergies renouvelables mais également le secteur de l'industrie automobile. « Les Roumains possèdent une expertise avérée dans le secteur de l'automobile, notamment dans la filière de la sous-traitance et nous comptons sur leur savoir-



faire pour développer notre industrie automobile », a-t-il souligné. Il a annoncé, à ce propos, que les deux chambres prévoient d'organiser conjointement un voyage d'affaires pour les industriels algériens versés dans le secteur automobile et les pièces de rechange afin de leur permettre d'effectuer des visites au niveau des usines roumaines et de nouer des relations de partenariat dans ce domaine. Il a ajouté, par ailleurs, que l'Algérie compte sur l'expertise roumaine pour développer la formation dans le secteur de la fabrication de pièces de rechange afin de gagner en productivité. Le président de la Caci a cité, à ce propos, la visite du ministre roumain des Affaires étrangères en Algérie en mars 2018, durant laquelle il a insisté sur la nécessité d'entreprendre des démarches pour concrétiser des

projets de partenariat dans le domaine de l'industrie, de la formation et du commerce. Evoquant le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, le président de la Caci l'a jugé « bien en deçà des capacités et des potentialités existantes », estimant qu'il appartient aux opérateurs économiques de les développer davantage. A ce propos, il a mis en avant la qualité de la production nationale, notamment les produits agricoles qui se sont hissés aux standards internationaux sur le plan des normes de qualité et de compétitivité. « Une qualité avérée qui leur a permis de gagner des parts de marchés à l'international », a-t-il fait valoir. Abondant dans le même sens, le président de la Ccir a appelé à la promotion des échanges commerciaux entre les deux pays, en estimant, lui aussi, que le volume

actuel est relativement faible avec 500 millions de dollars par an. « De telles rencontres représentent une opportunité pour développer les échanges entre les deux parties, d'autant que mon pays (Roumanie) aspire à renouer ses relations économiques et commerciales avec ses traditionnels partenaires dont l'Algérie en fait partie », a-t-il enchaîné. Dans ce sillage, M. Daraban a convié les opérateurs économiques algériens à investir dans son pays, qui fait partie de l'Union européenne, et de pouvoir profiter ainsi de l'avantage d'exporter directement vers le marché européen. Outre les secteurs de l'énergie, le transport, l'industrie automobile et la construction navale, le président de la Ccir a évoqué le secteur agricole qui génère à son pays plus de 60 milliards de dollars annuellement et qui représente une grande opportunité pour les investisseurs algériens.

A. B.

T. Y./Agences

Réduction de production de pétrole

L'Arabie saoudite en faveur d'une prolongation au 2^e semestre 2019

Le ministre saoudien de l'Energie a déclaré hier qu'il penchait en faveur d'une prolongation des réductions de production au second semestre 2019, en dépit des demandes pressantes du président américain Donald Trump pour maintenir les prix bas. En janvier, les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres grands producteurs de pétrole ont commencé à mettre en œuvre un nouvel accord de six mois visant à réduire la production de 1,2 million de barils par jour afin de soutenir les prix. « Nous restons flexibles. Je penche pour la probabilité d'une extension (des

réductions de production) au second semestre de cette année », a déclaré Khalid al-Falih, ministre de l'Energie de l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de brut, à la chaîne de télévision CNBC. Ces commentaires sont intervenus deux jours seulement après que M. Trump a critiqué l'Opep pour la hausse des prix du brut. « Les prix du pétrole montent trop. L'Opep, s'il vous plaît (...) gardez votre calme. Le monde ne peut pas encaisser une hausse des prix », a lancé le président américain. « Il m'est difficile de prédire où nous en serons en juin lorsque l'accord intérimaire actuel arrivera à expiration », a encore déclaré

hier Khalid al-Falih, dont le pays est le chef de file de l'Opep. « Toutes les perspectives que j'ai vues nous obligeront à modérer la production au second semestre de cette année, mais on ne sait jamais », a-t-il dit. Les cours du brut se sont effondrés à la mi-2014, passant de plus de 100 dollars le baril à moins de 30 dollars le baril, en raison d'une offre excédentaire et d'un affaiblissement de la demande mondiale. Cela a incité l'Opep à coopérer avec les producteurs non membres de l'organisation, principalement la Russie, pour réduire la production afin de stimuler les prix.

L. O./APS

Céréales

Le cours mondial du blé repartent à la hausse

LES PRIX du blé rebondissaient hier à la mi-journée, après avoir connu plusieurs séances de baisse dans un contexte difficile pour les céréales européennes.

Le blé s'était nettement replié la veille sur Euronext, fragilisé dans un contexte sensible. De leur côté, les cours du blé coté à Chicago avaient également reculé mardi, tombant à leur plus bas niveau en 10 mois face à l'abondance d'offre sur le marché mondial. Jusqu'à présent, les opérateurs ne s'étaient concentrés que sur « les éléments baissiers, à savoir un état des cultures satisfaisant sur l'ensemble du continent européen, notamment en Russie et en Ukraine », a rappelé le cabinet Agritel.

Les cours de maïs progressaient légèrement, dans le sillage de ceux du blé. La tonne de blé progressait sur Euronext de 2,50 euros sur l'échéance de mars, à 194,25 euros, tout comme sur celle de mai, à 190,75 euros. La tonne de maïs gagnait quant à elle 1,25 euro sur l'échéance de mars à 171,00 euros et 1,50 euro sur celle de juin à 174,00 euros.

R. E.

Tizi-Ouzou

Une enveloppe de plus de 260 milliards de dinars pour le développement local

■ La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié entre 2000 et 2018 d'une enveloppe financière de plus de 260 milliards de dinars pour la réalisation de projets qui auront un impact direct sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a indiqué le wali, Abdelhakim Chater.

Par Anissa H.

Ce montant est destiné à la réalisation de différents projets inscrits à la faveur des plans communaux de développement et des programmes sectoriels déconcentrés, a précisé le chef de l'exécutif local qui avait effectué une visite de travail dans cinq communes des daïras de Ouacifs et d'Ath Yenni. Ce montant, a-t-il observé, ne comprend pas les projets structurants centralisés tel que les barrages, les hôpitaux, les grands projets autoroutiers, le complexe sportif de 50 000 places et le téléphérique. Le wali qui avait écouté les préoccupations des habitants, notamment les jeunes, des communes d'Ath Yenni, Iboudrarène, Ouacifs, Ait Boumahdi et Ait Toudert, a rassuré les populations de ces localités, ainsi que tous les habitants des 67 communes, que leurs attentes en matière de développement «sont prises en charge» et que les projets sont inscrits par ordre de priorité en commençant par des secteurs directement liés à l'amélioration de leur cadre de vie tels que les travaux publics, l'hydraulique, l'énergie et la jeunesse et sports. M. Chater a indiqué qu'une enveloppe de 1,2 milliard de DA a été mobilisée sur la Caisse de solidarité et de garantie



des collectivités locales et qui permet aux collectivités locales de réaliser des programmes d'équipement et d'investissement, à l'effet d'aider à leur développement, notamment le développement des zones à promouvoir. «Il s'agit d'importantes dotations budgétaires qui ont été accordées à la wilaya, et les citoyens ressentent l'amélioration de leur cadre de vie, notamment en matière d'accès à l'énergie et à l'eau, de réhabilitation et de densification du réseau routier, de ren-

forcement des structures de jeunesse et de l'éducation», a-t-il ajouté, en observant que s'il y a des carences «elles seront prises en charge progressivement». Lors de sa visite à Ath Yenni, l'une des communes les moins peuplées de la wilaya, M. Chater a fait savoir que les trois localités de cette daïra ont bénéficié au titre de l'exercice 2019 d'un montant global de 110,6 millions de DA pour le lancement de 32 projets. Le programme de développement local est destiné aussi au

zones reculées et montagneuses afin de «réaliser un équilibre et une équité en la matière entre les régions». La densité d'habitants «n'est pas prise en considération lors de l'inscription de projets», a-t-il tenu à préciser. Le chef de l'exécutif de Tizi Ouzou qui a visité une salle omnisports, en cours de réalisation dans la commune natale de l'écrivain Mouloud Mammeri, a indiqué que «la jeunesse et les sports est un secteur qui permet aux jeunes de s'épanouir et d'éviter de s'adonner à

des pratiques nuisibles pour la société». Cette salle dotée, d'une enveloppe de 200 millions de dinars et dont la réception est prévue pour la mi-juin, sera renforcée d'un stade qui sera réalisé pour un montant de 80 millions de DA. Lors de sa visite, le wali a procédé à la mise en service du gaz au profit de 689 foyers au chef-lieu de la commune d'Ait Boumahdi. Il rappelle à l'occasion le dégel du projet de réalisation d'un gazoduc entre Béjaïa et Tizi-Ouzou et qui permettra aux trois communes de Zekri, Akerrou et Ait Chafaa de disposer de cette commodité, sachant que les 64 communes restantes de la wilaya bénéficient de cette énergie. M. Chater a visité et inauguré des projets relevant des secteurs du logement, du tourisme, de la solidarité de l'éducation et de la poste et donné des instructions pour, notamment, le respect des délais contractuels et la qualité des travaux. Dans la ville de Ouacifs, il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle dédiée à la mémoire du moudjahid Hocine Aït Ahmed et s'est recueilli à sa mémoire.

F. Y.

A. H. / APS

Constantine / Ali-Mendjeli

Lancement en mars des travaux de réaménagement extérieur d'unités de voisinage

Les travaux de réaménagement extérieur de plusieurs unités de voisinage (UV) de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, dans la commune d'El Khroub (Constantine), seront lancés «en mars prochain», a-t-on appris du directeur général de l'entreprise d'aménagement des villes Aïn Nahas et Ali-Mendjeli (EAVANAM), Farid Hayoul. Inscrite dans le cadre du projet de la réhabilitation du pôle urbain d'Ali Mendjeli, cette opération qui intervient en réponse au déficit enregistré dans ce domaine et qui constitue une première étape dans ce projet, ciblera les UV 6, 7 et 8, a indiqué M. Hayoul, précisant que les travaux de leur réaménagement extérieur seront lancés «après parachèvement des démarches administratives et juridiques». L'année précédente, une enveloppe financière de l'ordre de trois milliards de dinars a été mobilisée en vue de concrétiser cette opération, a fait savoir le même responsable, ajoutant que les travaux de réhabilitation de ces UV consisteront notamment en la modernisation des voiries et réseaux divers

(VRD), la mise à niveau des trottoirs et du réseau routier, l'aménagement des espaces verts, de jeux et de détente, ainsi que la réhabilitation du réseau de l'éclairage public. Le même responsable a expliqué que les travaux cibleront les UV 6, 7 et 8 du fait que ces unités de voisinage, à forte densité démographique, constituent les premiers groupes d'habitations construits à

la méga cité Ali-Mendjeli et qui nécessitent «un lifting» pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Le Directeur général de l'EAVANAM a également révélé que ses services ont établi des études pour 15 autres unités de voisinage dans lesquelles «un grand déficit en matière d'aménagement extérieur a été relevé», assurant que des opérations de réaménagement extérieurs, à rai-

son de quatre (UV) par opération, seront programmées «au cours des prochains mois». Dans ce contexte, M. Hayoul a annoncé qu'à la faveur de l'année 2019, une enveloppe financière de l'ordre de 2,5 milliards de dinars a été mobilisée pour le réaménagement extérieur des UV 1, 2, 5 et 13.

F. Y.

Reliant Khenchela à Batna

Réception prochaine du projet de la dorsale internet

Le projet de la dorsale internet reliant sur une distance de 44 km la wilaya de Khenchela à Batna dans le cadre du backbone national de transmission en NG-DWDM, sera réceptionné «au cours du premier semestre 2019», a-t-on appris mardi du directeur de la direction opérationnelle d'Algérie Telecom (AT) de Khenchela, Chemseddine Boubiche. Lors d'un point de presse consacré à la présentation du bilan des réalisations du secteur de l'année 2018, ce responsable a affirmé que la dorsale internet reliant ces deux wilayas va permettre d'assurer un meilleur service aux clients à travers la sécurisation du réseau et l'augmentation du débit internet. Il a souligné que deux autres projets

similaires sont en cours de réalisation pour relier les wilayas de Khenchela et de Tébessa sur une distance de 35 km et la wilaya de Khenchela à la daïra d'Ain Beida (wilaya d'Oum El Bouaghi) sur une distance de 34,8 km. Evoquant le raccordement des cités et groupements d'habitations aux réseaux téléphonique et internet, M. Boubiche fait état de la pose de 140 km de fibre optique au cours de l'année 2018 portant la longueur totale de ce réseau dans la wilaya de Khenchela à 712 km. Ce responsable a également révélé qu'à la faveur de ces opérations, AT compte actuellement près de 37 000 abonnés au téléphone et près de 27 165 abonnés à l'internet Adsl ainsi que

16 765 abonnés à la 4G LTE. Il a ajouté que sur un total de 139 projets réalisés durant l'année 2018, pas moins de 39 ont été confiés à des petites et moyennes entreprises créées dans le cadre des différents dispositifs d'aide à l'emploi. Concernant les projets prévus pour l'année 2019, M. Boubiche a révélé que AT ambitionne de raccorder plus de 6557 foyers aux réseaux téléphonique et internet via le FTTH pour un débit pouvant atteindre les 100 mégabits/s, et ce à travers la concrétisation de 12 projets au nouveau pôle urbain de la route d'El Aizar et dans les communes de Kais et Babar.

R. R.

Maroc

Amnesty dénonce la restriction de la liberté d'expression et des procès «iniques»

■ L'organisation des droits de l'Homme, Amnesty International, a dénoncé dans son rapport annuel, la restriction de la liberté d'expression et de réunion au Maroc et accusé les autorités marocaines d'avoir «torturé et emprisonné» après des procès «inéquitables» des dizaines de personnes en lien notamment avec le mouvement pacifique «Hirak» dans la région du Rif.

Par Farid M.

Dans son rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, rendu public sur son site internet, Amnesty international (AI) relève que les droits à la liberté d'expression et de réunion ont fait l'objet de «*lourdes restrictions*», surtout en ce qui concerne les manifestations pacifiques dans les villes d'Al Hoceïma et de Jerada, dans le nord du pays. Selon l'ONG, des tribunaux ont condamné des journalistes, des manifestants et des défenseurs des droits humains à de longues peines de prison à l'issue de procès d'«*une iniquité flagrante*», déplore AI. «*Des hommes et des femmes, journalistes, journalistes citoyens ou défenseurs des droits humains, ont été condamnés à des peines de prison pour avoir exprimé leur opinion en ligne, de façon pourtant pacifique*», a soutenu Amnesty International, indiquant que «*le ministère public a utilisé des chefs d'accusation disproportionnés et inappropriés en s'appuyant sur des articles de la législation antiterroriste et du Code pénal*». Dans ce contexte, illustre l'ONG dans son rapport, un tribunal d'Al Hoceïma a condamné en février l'avocat Abdessadak El Bouchattaoui à deux ans de prison et à une amende pour avoir critiqué en ligne le recours à une force excessive de la part des autorités lors des manifestations en faveur d'une meilleure justice sociale qui ont duré plusieurs mois en 2017 dans la région du Rif, souvent appelées Hirak ou Mouvement populaire du Rif. Plusieurs autres journalistes ont été condamnés par la cour d'appel de Casablanca à cinq ans de prison en raison de leur couverture des manifestations pacifiques du Rif, dénonce l'ONG dans son rapport. De plus, les pouvoirs publics ont imposé des restrictions à la liberté d'association en interdisant ou en limitant les activités de plusieurs associations, selon la même source. Et entre janvier et juin, les autorités de Rabat ont empêché la tenue d'au moins cinq activités liées à l'éducation aux droits humains et organisées par l'Association marocaine des droits humains (AMDH). En juin, elles ont interdit une conférence sur les libertés individuelles organisée par une autre organisation non gouvernementale, le Collectif démocratie et libertés, qui devait se tenir à Casablanca. Les autorités marocaines ont aussi continué de limiter l'entrée dans le pays des organisations

internationales, y compris Amnesty International, qui souhaitent mener des recherches sur les droits humains. Elles ont par ailleurs, interdit des manifestations ou recouru à une force excessive ou injustifiée en au moins deux occasions en 2018. Des tribunaux ont utilisé la législation relative aux rassemblements publics pour condamner des manifestants pacifiques à de lourdes peines d'emprisonnement. AI rappelle que le 13 mars 2018, le ministre marocain de l'Intérieur avait interdit les manifestations dans la ville minière de Jerada, à la suite d'un mouvement de protestation provoqué par la mort de deux frères dans une mine en décembre 2017.

Procès iniques et torture en détention

Amnesty poursuit dans son rapport annuel: des militants ont été condamnés à l'issue de procès manifestement iniques. A Al Hoceïma, Oujda et Casablanca, les tribunaux se sont largement appuyés sur des «*aveux*» extorqués sous la contrainte. Le 26 juin, un tribunal de Casablanca a condamné 53 personnes détenues

en lien avec le Hirak du Rif à des peines allant d'une amende à 20 ans de réclusion. Au cours du procès, le tribunal a retenu à titre de preuves des éléments qui auraient été obtenus sous la torture ou au moyen d'autres mauvais traitements et a refusé d'entendre plus de 50 témoins à décharge. Les prévenus étaient placés dans une cabine aux parois hautes et aux vitres teintées, une pratique jugée dans le rapport d'Amnesty International, «*dégradante qui nuit à la présomption d'innocence*». Les autorités carcérales ont transféré des détenus de prison en prison, ou dans des lieux de détention éloignés de la ville où ils habitaient, en guise de représailles, d'après la même source. L'ONG déplore en outre que les autorités marocaines n'aient toujours pas mis en place le mécanisme national de prévention de la torture prévu par la loi sur la réorganisation du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), promulguée en février, et par le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture, ratifié par le Maroc en 2014. Au sujet des droits des personnes migrantes,



PH. S. D. K.

demandeuses d'asile ou réfugiées, le rapport d'AI relève que les autorités marocaines ont lancé, à partir du mois de juillet, une vaste campagne de répression discriminatoire contre des milliers de personnes migrantes, demandeuses d'asile ou réfugiées originaires d'Afrique subsaharienne, en particulier dans le nord du Maroc. Des descentes ont été effectuées dans des quartiers formels et informels où vivaient ces personnes. Plusieurs milliers d'entre elles,

dont des mineurs et des femmes enceintes, ont été arrêtées illégalement lors de ces opérations et conduites dans des zones isolées du sud du pays, rapporte AI. Les forces de sécurité marocaines ont continué de coopérer avec les autorités espagnoles dans le cadre de l'expulsion sommaire et du renvoi forcé illégal (push-back) de personnes migrantes ou demandeuses d'asile de l'Espagne vers le Maroc, fait savoir l'ONG.

F. M / APS

8^e congrès de l'UNFS

Appel à la création d'un réseau international de solidarité avec la femme sahraouie

Les participantes au 8^e congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS) ont adressé une lettre au monde dans laquelle elles ont exprimé leur rejet de l'occupation des territoires sahraouis par le Maroc, appelant à la création d'un réseau international de solidarité avec la femme sahraouie. Trois jours durant, les femmes sahraouies ayant pris part à ce congrès ont condamné les violations perpétrées par l'occupant à l'encontre des militantes sahraouies qui poursuivent, toutefois, leur combat jusqu'au recouvrement du peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Dans ce cadre, la représentante de l'association de solidarité à Castille-et-Léon (Espagne), Yolanda Martine a plaidé pour la création d'un réseau international de solidarité avec la lutte de la femme sahraouie. Pour sa part, Paloma Lopez de l'association de solidarité au Parlement européen a salué «*le militantisme de la femme sahraouie qui lutte pour accéder à son droit légitime à la liberté et l'indépendance*», tout en dénonçant les accords conclus entre le Maroc et l'UE englobant les eaux territoriales sahraouies, et ce en flagrante violation à la loi européenne et aux décisions de la Cour de justice de l'UE. A cette occasion les participantes ont souligné le rôle prépondérant de la femme sahraouie à travers son militantisme, sa résistance à tous les niveaux (camps des réfugiés, territoires sahraouis, diaspora) et sa participation active à l'édification des institutions des l'Etat sahraoui. Elles ont exhorté également les

femmes du monde, notamment les femmes africaines à être solidaire avec la femme sahraouie et soutenir sa résistance face à l'occupant, tout en lui permettant de contribuer en tant que partenaire au développement, la justice et la paix internationales, a relevé mardi, l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Les femmes sahraouies déterminées à poursuivre le combat pour la libération

En présence du président sahraoui Brahim Ghali, les travaux du 8^e congrès de l'UNFS ont pris fin, lundi, par la réaffirmation de la poursuite de la bataille de libération que mène le peuple sahraoui, sous la direction de son représentant légitime et unique, le Front Polisario, et ce jusqu'à la concrétisation de la liberté et de l'indépendance. Lors de la séance de clôture, le bonne ambiance et les débats qui ont empreint les travaux du 8^e congrès, concrétisés par l'examen approfondi de l'action des comités (Loi fondamentale, programmes de l'action nationale), ont été salués, lit-t-on dans l'allocation du responsable du Secrétariat politique du Front Polisario, Hama Salama. La déclaration finale ayant sanctionné les travaux dudit congrès a souligné le rôle leader qu'occupe la femme sahraouie dans les deux batailles de libération et d'édification, exhortant les femmes à poursuivre la lutte et les sacrifices et à être au service du peuple et de ses objectifs légitimes. Outre le débat respon-

sable et conscient autour des documents issus des conférences nationales préparatoires, poursuit la déclaration finale, ledit Congrès a été caractérisé par l'organisation d'ateliers qui traitent, pour la plupart, des causes qui intéressent la femme sahraouie, en termes de la participation politique de la femme et des jeunes filles, l'édification de la paix et des droits de l'Homme, l'autonomisation de la femme, les affaires sociales de la famille, la santé, l'enseignement, son rôle dans le renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles, l'information, la communication, la culture, le sport, ainsi que la coopération et la solidarité internationales. Le Congrès a appelé les Nations unies et le Conseil de sécurité, en particulier, à «*accélération de la mise en œuvre des résolutions et des recommandations afférentes au conflit du Sahara occidental, au parachèvement du processus de décolonisation de la dernière colonie dans le continent africain, la nécessité de protéger les droits de l'Homme dans les régions sahraouies occupées, leur surveillance et l'établissement de rapports y afférents*». Au terme de ses travaux, le 8^e congrès a adopté deux documents relatifs respectivement à la Loi fondamentale, le programme d'action, aux messages et recommandations, sanctionnés par une déclaration finale, ainsi que par une direction élue, à savoir la Secrétaire générale et le Bureau exécutif de l'Union.

S. A. / R.M.

Nouveauté

Enfin la Peugeot 208 se dévoile

Animée par Ali Zidane

La plus attendue des nouveautés françaises en 2019 se dévoile enfin. La nouvelle Peugeot 208 a plus d'un tour dans son sac pour se démarquer de la Clio 5. L'ambition de la citadine trouve un second souffle avec à la montée en gamme du Lion.

Peugeot a le vent en poupe, c'est indéniable. Et le design a clairement prévalu, ces dernières années, dans l'émancipation de l'image du constructeur sochalien, en quête de premium. Il eut été dommage que la nouvelle Peugeot 208 ne profite pas de cette dynamique, avec ce nouvel opus. Plus longue de 7 cm (4,05 m), plus large, tout en étant plus basse, elle perd l'architecture



monovolume de son aïeule pour gagner en charisme. A l'arrière, la 208 reconduit le bandeau noir de ses aînés qui court sur toute

la largeur, pour asseoir la poupe. Il intègre de part et d'autre des grilles à LED, allumées de jour comme de nuit, qui là encore

rappellent une certaine Audi A1. Mais il y a pire référence. Tout bien considéré, c'est finalement de profil que la nouveauté affiche une certaine filiation avec celle qu'elle remplace, avec ses contours de portières arrière arrondis, eux-mêmes hérités de la mythiques 205... 3 portes. Une architecture que la nouvelle 208 enterre définitivement pour se consacrer à l'unique profil à 5 portes. Qualitativement parlant, la nouvelle Peugeot 208 fait tou-

jours bonne figure et adopte un plastique moussé, dès le second niveau de finition, ainsi qu'un décor de type carbone sur la partie centrale. Les aspects pratiques ne sont pas en reste avec un large rangement sous l'accoudoir central, un vide poche logé devant le levier de vitesse ou encore un espace occultable pratiquant la recharge par induction d'un smartphone. Globalement, l'habitacle impressionne par son design «techno», constitué de matériaux flatteurs, et à la finition léchée pour ce créneau de citadine polyvalente.

La 208 sera avec le 3-cylindres 1.2 l PureTech décliné en 75, 100 et 130 ch. En diesel, Peugeot reconduit le 4-cylindres 1.5 l BlueHDI de 100 ch. Côté transmission, la bonne nouvelle vient de l'arrivée de la boîte de vitesse automatique à 8 rapports EAT8.

Enfin, sur le plan de l'habitabilité, le volume de coffre affiche 310 l, contre 270 l auparavant, en raison de l'allongement de 8 cm par rapport à l'ancienne, pour culminer à 4,05 m.

Seat Algérie

Ibiza FR BVM au prix de 2 480 000 DA



Disponible jusque-là en version automatique, la Seat Ibiza FR revient en force en proposant la boîte manuelle, également très demandée par les clients. Assemblée à l'usine Sovac Production à Sidi Khetab à Relizane, la Seat Ibiza FR est dotée de nombreux équipements technologiques et dynamiques afin de faire profiter son conducteur des meilleures performances du véhicule et rendre la conduite agréable. Avec un prix attractif de 2 480 000 DA, la Ibiza FR est à la conquête d'une jeunesse très portée sur les nou-

velles technologies et la sportivité. Avec une sellerie en tissu FR, un volant cuir multifonction, frein à main et levier de vitesse en cuir, cette nouvelle version de la Ibiza offre une conduite confortable et transporte son conducteur dans un univers de sportivité. S'ajoute à cela un écran tactile couleur 8", le nouveau système de téléphonie confort soit le chargeur à induction, le Bluetooth et la prise AUX-In, USB et lecteur cartes SD. On retrouve également sur cette version, à l'instar de la version automatique, la caméra de recul, le

détecteur de lumière et de pluie, le rétroviseur central avec fonction jour et nuit automatique, et enfin la climatisation électronique bizona. De l'extérieur, on peut distinguer également le pack FR extérieur avec deux sorties chromées, des feux Full LED avec feux arrière à LED, un éclairage jour avec feux de route assistés et fonction Coming Home, des feux antibrouillard avec fonction Corner Light et aussi des vitres arrière surteintées, un toit ouvrant et des jantes en alliage 17". Il est par ailleurs important de préciser que la Ibiza FR BVA est équipée du Digital Cockpit, accès démarrage sans clés Keyless GO et de Jantes en alliage 18". La Ibiza FR BVA est, rappelons-le, au prix de 2 690 000 DA, soit un avantage client de 200 000 DA, durant tout le mois de mars. Les commandes sur la Ibiza FR seront lancées à partir du 2 mars dans tout le réseau Seat.

Peugeot-Citroën

Le Groupe PSA franchit une étape importante dans son implantation industrielle en Algérie



Peugeot Citroën Production Algérie (PCPA) s'est vu remettre le permis de construire pour son site de production à Tatraoui par Monsieur Mouloud Cherifi, Wali d'Oran.

L'usine sera opérationnelle dès mi-2020.

Sa capacité de production sera de 75 000 véhicules par an. Mouloud Cherifi, wali d'Oran, a reçu, mardi 19 février 2019, M. Jérôme Fournier, directeur général de la société Peugeot Citroën Production Algérie (PCPA), en présence de Abderrahmane Khaloud, directeur régional du ministère de l'Industrie et des Mines de la wilaya d'Oran, et de Ali Meddadh, secrétaire général du wali d'Oran et président du comité de pilotage. Lors de cette rencontre, Monsieur le wali a remis le permis de construire de l'unité de production de PCPA, dont les travaux de terrassement ont débuté.

M. Jérôme Fournier, nouveau directeur général de PCPA souligne que : «Le Groupe PSA salue le partenariat engagé avec les coactionnaires de PCPA et avec

les autorités locales, en particulier M. Cherifi et ses équipes de la wilaya d'Oran».

L'obtention du permis de construire constitue une étape décisive d'un processus qui aboutira au lancement d'une unité de production totalement opérationnelle mi 2020.

Pour rappel, c'est en marge du Comefa (Comité mixte économique franco-algérien), le 12 novembre 2017, et en présence du ministre algérien de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, que le Groupe PSA a signé, avec ses partenaires algériens, les sociétés Condor Electronics, Palpa Pro et l'Entreprise Nationale de Production de Machines-Outils (PMO), l'accord de co-entreprise pour l'installation d'une usine de production en Algérie.

Dès mi-2020, cette usine produira des modèles permettant aux marques du Groupe PSA de répondre à la demande des clients algériens, en leur proposant des véhicules aux meilleurs standards de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement.

Sécurité routière

Renault Algérie et le CNPSR signe un partenariat

Renault Algérie s'implique de plus en plus dans la lutte contre l'insécurité routière à travers les campagnes de sensibilisation à destination des automobilistes dont une partie ne respecte point le code de la route. A cet effet, André Abboud, DG du Groupe Renault en Algérie, et Ahmed Naït El Hocine, directeur du Centre National de Prévention et de Sécurité Routière (CNPSR), ont signé, lundi 25 février 2019, un accord majeur pour lutter contre le fléau de l'incivisme au volant, qui touche chaque année des milliers d'automobilistes algériens et pour contribuer davantage à la promotion de la sécurité routière.

En plus d'une contribution financière dans ses projets

citoyens, le CNPSR pourra désormais bénéficier de l'expertise du Groupe Renault en matière de sécurité, ainsi que de l'ensemble des outils et supports à sa disposition pour sensibiliser les citoyens à l'adoption des bons réflexes au volant. Il s'agit notamment du centre de formation du constructeur, la Renault Algérie Académie, et de ses formateurs d'expérience, spécialisés dans la sensibilisation et la prévention routière.

A travers ce partenariat majeur, le Groupe Renault confirme son engagement dans la sécurité des automobilistes algériens et leur sérénité au volant.



Pour rappel, la prévention routière est un des principaux leviers de l'action citoyenne de Renault Algérie, aux côtés de la solidarité, grâce notamment à son partenariat avec le Croissant-Rouge algérien, et de l'Education, à travers l'accompagnement d'étudiants algériens méritants dans des formations d'excellence au sein d'institutions prestigieuses.



Iran

Rohani rejette la démission de son ministre des Affaires étrangères

■ Le président iranien Hassan Rohani a rejeté hier la démission de son chef de la diplomatie, Mohammad Javad Zarif, visage de sa politique de détente avec l'Occident abhorrée des ultraconservateurs.

«**J**e pense que votre démission va à l'encontre de l'intérêt du pays et je ne l'approuve pas», écrit M. Rohani dans une lettre adressée à M. Zarif et publiée sur le site internet du gouvernement. «J'apprécie vos efforts incessants et votre engagement» en tant que ministre des Affaires étrangères et «je considère que, comme l'a dit [de vous] le guide suprême, Ali Khamenei, vous êtes digne de confiance, courageux et pieux, et à la pointe de la résistance contre la pression totale exercée par les États-Unis» contre la République islamique, ajoute la lettre. M. Zarif avait annoncé sa démission lundi soir via son compte Instagram, sans fournir d'explications. Mardi, il a plaidé pour que son ministère retrouve son «statut» dans la conduite de la politique extérieu-

re de l'Iran. «J'ai parfaitement conscience des pressions exercées sur l'appareil diplomatique du pays, le gouvernement et même le président élu par le peuple», écrit M. Rohani, qui fait figure de modéré dans le système politique iranien, dans sa lettre à M. Zarif. «Aussi, comme cela a été ordonné à plusieurs reprises, tous les organes – cela inclut le gouvernement et les organismes d'État – doivent agir en totale coordination avec [votre] ministère pour ce qui est des relations internationales», ajoute la lettre. M. Zarif est ministre des Affaires étrangères de M. Rohani depuis l'accession de celui-ci à la présidence en août 2013. Il a été le principal artisan, côté iranien, de l'accord international sur le nucléaire iranien conclu en juillet 2015 à Vienne, et contre lequel se

déchaînent les ultraconservateurs pour qui l'Iran, en échange d'énormes concessions, n'a rien obtenu de concret de ce pacte. Selon le site d'information Entekhab, sa décision de jeter l'éponge était liée à la visite surprise lundi à Téhéran du président syrien Bachar al-Assad. M. Zarif n'était présent à aucune des rencontres qu'a eues M. Assad avec M. Khamenei et M. Rohani, et Entekhab laisse entendre qu'il n'aurait pas apprécié d'être mis sur la touche. Présent lors de ces deux rencontres, le général de division, Ghassem Soleimani, chef de la Force Qods, branche extérieure des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique, a assuré que M. Zarif était «bien chargé de la politique étrangère» du pays, selon Sepah News, l'agence de presse des Gardiens. Pour le général Soleimani, symbole du soutien apporté par Téhéran aux autorités de Damas dans la guerre qui ravage la Syrie depuis 2011, M. Zarif «a toujours été soutenu et apprécié par les plus hautes autorités du système, tout particulièrement par le guide suprême», écrit Sepah News. «Un manque de coordination au niveau du cabinet du président est à l'origine de l'absence du ministre des Affaires étrangères



PH. > D. R.

[lors des rencontres avec M. Assad] et par conséquent de ses récriminations», ajoute Sepah News en citant l'officier, pour qui «il n'y a eu aucune volonté délibérée d'écarter M. Zarif de ces rencontres». Dans un message publié sur son compte Instagram quelques minutes après l'annonce présidentielle, M. Zarif remercie le «peuple iranien», «les élites et les responsables» pour «la généreuse affection» dont ils ont fait part à son égard depuis qu'il est en fonction, et «en particulier au cours des trois dernières

heures». «J'espère, ajoute-t-il, que le ministère des Affaires étrangères, avec l'aide [...] du guide suprême et du président, et sous leur supervision, pourra exercer toutes ses responsabilités dans le cadre de la Constitution et des lois du pays». Selon des images de la télévision présidentielle, M. Zarif était présent hier matin à la cérémonie d'accueil, par M. Rohani, du Premier ministre arménien Nikol Pashinian, en visite officielle à Téhéran.

Rosa C.



Points chauds

Antagonisme

Par Fouzia Mahmoudi

Erdogan continue régulièrement à interpellier brutalement l'Union européenne sur divers sujets qui le « préoccupe » n'hésitant jamais à verser dans l'excès et à traiter ses alliés européens de façon très peu diplomatique. Ainsi, cette semaine le président turc Recep Tayyip Erdogan s'en est pris à l'UE pour avoir participé à un sommet avec des dirigeants arabes en Égypte quelques jours après l'exécution de neuf condamnés à mort dans ce pays. «Pouvez-vous encore parler de démocratie dans les pays de l'Union européenne qui viennent de participer à [un sommet] avec [le président égyptien Abdel Fattah] al-Sissi qui a fait exécuter neuf jeunes gens la semaine dernière ?», a déclaré Erdogan. «Il n'est pas possible de comprendre cela. L'UE n'est pas sincère», a ajouté le président turc lors d'un discours à Giresun (nord). «L'histoire se souviendra de cela». Peu auparavant, le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu avait dénoncé l'«hypocrisie» de l'UE pour avoir participé à ce sommet qui s'est tenu dimanche et lundi dans l'est de l'Égypte. «Le fait que les dirigeants de l'Union européenne se tiennent à côté et soutiennent Sissi juste après l'exécution de neuf jeunes gens (...), c'est du double poids double mesure, de l'hypocrisie», a déclaré Cavusoglu à la presse à Ankara. «Par contre, ils disent que si la Turquie réintroduit la peine de mort, ils feront ceci ou cela», a-t-il ajouté. «Aujourd'hui, lorsque l'on regarde les dirigeants européens, il n'y a plus de valeurs, que des intérêts», a poursuivi le ministre turc. Neuf hommes ont été exécutés par pendaison hier en Égypte pour l'assassinat du procureur général égyptien en 2015 au Caire. Cette attaque n'avait pas été revendiquée, mais la police avait annoncé avoir arrêté des membres des Frères musulmans, une organisation classée «terroriste» par Le Caire. Les relations entre la Turquie et l'Égypte sont quasi inexistantes depuis la destitution en 2013 du président Mohamed Morsi, issu de la confrérie des Frères musulmans et allié du président Erdogan, par l'armée égyptienne alors dirigée par le général Sissi. Erdogan, qui qualifie l'actuel président égyptien de «putschiste», avait déclaré samedi «ne pas pouvoir accepter» les exécutions de la semaine dernière, dénonçant «un système autoritaire, voire totalitaire». Le chef de l'État turc a évoqué plusieurs fois ces dernières années le rétablissement de la peine de mort, abolie dans le cadre du processus d'adhésion à l'UE au point mort depuis des années. Mais une telle mesure fermerait du coup bel et bien les portes de l'UE à la Turquie, alors même qu'Erdogan malgré ces attaques incessantes envers les Européens, continue discrètement de soutenir une entrée dans l'Union européenne. Mais le comportement du président turc qui antagonise les opinions publiques européenne commence depuis quelques années à insupporter les dirigeants des différents pays de l'UE qui se font attaquer fréquemment par le dirigeant turc. Pas certain que cette méthode porte ses fruits, alors que la Turquie est moins que jamais vue comme un partenaire fiable et sûr des Européens. **F. M.**

Crise au Cachemire

Le Pakistan dit avoir abattu deux avions indiens

Le Pakistan a annoncé hier avoir abattu deux avions indiens et mené des «frappes» dans la région disputée du Cachemire, au lendemain d'un raid indien sur son territoire, les deux puissances nucléaires assurant toutefois ne pas chercher «l'escalade». «L'armée de l'air a abattu deux avions indiens dans l'espace aérien pakistanais», a annoncé sur Twitter un porte-parole de l'armée pakistanaise, le général Asif Ghafoor. Un des avions est tombé au Cachemire indien et l'autre au Cachemire pakistanais, selon lui. «Un pilote indien a été arrêté à terre par les militaires», a-t-il ajouté. New Delhi n'a fait aucun commentaire dans l'immédiat. Quelques minutes plus tôt, le ministère des Affaires étrangères pakistanais avait annoncé que son armée de l'air avait «procédé à des frappes» à travers la Ligne de Contrôle, ligne de cessez-le-feu qui sert de frontière de facto entre l'Inde et le Pakistan au Cachemire, «depuis l'espace aérien pakistanais». Celles-ci auraient visé des cibles «non militaires». «Ce ne sont pas des représailles», a insisté la diplomatie pakistanaise: «le seul objectif est de démontrer notre droit, volonté et capacité à l'auto-défense». «Nous n'avons aucune intention d'escalade, mais sommes entière-

ment préparés à le faire si nous sommes forcés à ce paradigme», poursuit le communiqué. Plus tôt hier, la ministre indienne des Affaires étrangères, Sushma Swaraj avait elle aussi semblé plaider l'apaisement, soulignant lors d'un déplacement en Chine que «l'Inde ne souhaite pas d'escalade» et «continuera à agir avec responsabilité et retenue». L'opération de mardi n'était pas militaire car «elle ne visait pas d'installations» militaires pakistanaises, a ajouté M^{me} Swaraj. L'objectif visé, à savoir un camp d'entraînement du mouvement islamiste Jaish-e-Mohammed (JeM) était «limité», a-t-elle argué. Côté indien, les autorités ont seulement fait état dans l'immédiat d'une incursion d'avions pakistanais dans l'espace aérien indien au-dessus de la très militarisée ligne de cessez-le-feu au Cachemire. Les chasseurs auraient été repoussés, l'agence de presse indienne PTI rapportant qu'ils ont aussi largué des bombes. Les grands aéroports du Jammu-et-Cachemire, ainsi que ceux d'Amritsar et Chandigarh dans le nord de l'Inde, ont été fermés aux vols civils. L'armée indienne a assuré avoir mené mardi un raid contre un camp d'entraînement au Pakistan du groupe islamiste Jaish-e-

Mohammed (JeM), très actif dans la lutte armée contre New Delhi dans la vallée de Srinagar, disant y avoir tué «un très grand nombre» de combattants. Islamabad avait aussitôt dénoncé une «agression intempestive» et promis d'y répondre «à l'heure et à l'endroit de son choix». L'Inde et le Pakistan se sont livrés trois guerres dans le passé, dont deux au sujet du Cachemire, une région himalayenne en majorité peuplée de musulmans, divisée entre ces deux pays qui la revendiquent chacun depuis leur indépendance de l'empire colonial britannique en 1947. New Delhi a expliqué son action de mardi par le fait que le groupe insurgé Jaish-e-Mohammed, qui avait revendiqué l'attentat suicide au Cachemire indien ayant provoqué la mort d'au moins 40 paramilitaires indiens le 14 février, préparait de nouveaux attentats en Inde. L'Inde affirme avoir frappé un camp d'entraînement de l'organisation islamiste situé à Balakot, ville du nord-est pakistanais tout près de la région disputée du Cachemire. Le Pakistan nie le déroulé de la «frappe» et fait seulement état d'une incursion d'avions indiens dans son espace aérien, qui aurait largué une charge utile qui n'aurait fait ni dégâts, ni victimes selon cette version.



Célèbre ballet en quatre actes

«Le lac des cygnes» présenté à Alger

■ «Le lac des cygnes», célèbre ballet en quatre actes, a été présenté, mardi à Alger, par l'Orchestre de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Amine Kouider et le Ballet russe du Théâtre de Saint Petersburg, devant un public nombreux et recueilli.

Par Adéla S.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh, «Le lac des cygnes», universellement connu, est un ballet fantastique inspiré d'une légende allemande, que le Français Marius Pepita et le Russe Lev Ivanov, tous deux chorégraphes, ont monté sur une musique du grand compositeur russe, Piotr Ilitch Tchaïkovski (1840-1893) et un livret écrit par les Russes Vladimir Begitchev et Vasily Gertser.

La soixantaine de musiciens occupant la fosse de l'Opéra d'Alger ont commencé par une introduction au ton relevé, qui a donné un avant-goût à l'assistance, sur la romance qu'allait vivre le prince «Siegfried», personnage brillamment interprété par Aleksandr Voitin, avec sa bien aimée «Odette», rendue avec autant d'intensité et de grâce par Anna Voitina.

En plein partie de chasse, le prince «Siegfried» qui devait choisir une épouse sur décision de sa mère, a mis en joue son arbalète, s'appropriant à tirer sur des cygnes blancs, quand, contre toute attente, l'un d'eux se transforme en jeune fille, «Odette», qui expliquera au prince qu'un sorcier avait jeté un sort sur elle, la transformant en cygne durant la journée et que seul le serment d'amour que lui porterait un homme pourra la sauver. «Odile», copie maléfique



d'Odette et fille du sorcier, arrive en pleine cérémonie au château avec son père pour empêcher l'union du prince Siegfried avec Odette, qui réussira enfin à conjurer le mauvais sort, grâce à l'amour que lui voue le prince.

Huit danseurs et une vingtaine de ballerines, dans des accoutrements liés à la discipline et aux contenus de l'histoire (collants, tutus blancs, chausures de ballet, robes de princesses, tenues en velours de valets et de servantes, costume noir et masque du sorcier...) ont

mené les différents tableaux du spectacle, laissant leurs corps élancés s'exprimer dans l'élégance du mouvement et la grâce du geste, en passant en revue presque toutes les techniques et figures de la danse classique, à l'instar du pas de deux ou de quatre, la variété des fouettés, sur pointes, sur demi-pointes ou encore tournants.

Un décor somptueux et imposant a renseigné l'assistance sur le repère spatial de la trame, suggérant d'abord, au premier acte, la forêt, avec une belle

frondaison judicieusement montée sur trois grands pantalons (longs rideaux), placés de part et d'autre de la scène, respectivement joints horizontalement par une étoffe et un fond également ornés de branchages et de feuillages, laissant apparaître à certains endroits, une partie des grands troncs d'arbres.

La projection de l'image d'un lac sombre et brumeux traversé par des cygnes a remplacé, durant le deuxième acte, la ramée du fond de la scène dessinant les atmosphères mélancoliques de l'automne, pour voir

ensuite, après un entracte d'une vingtaine de minutes, la mise en place d'un nouveau décor, lors du troisième et quatrième actes, suggérant la cour royale avec le décor gigantesque d'une grande muraille bleuâtre avec des voûtes en pierres, ornées de statues de saints, en haut, sur les extrémités.

La complémentarité entre les différents ateliers a donné lieu à un spectacle époustouflant de beauté, généreusement rendu dans une prestation de haute facture qui a réuni plusieurs jeunes talents, au plaisir d'un public conquis qui a vécu tous les instants du spectacle dans l'allégresse et la volupté, applaudissant longtemps les artistes et leur lançant en chœur des «spaciba» («merci» dans la langue russe) à l'issue de la représentation. En présence de l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie, Igor Beliaev, le directeur de l'Opéra d'Alger, Noureddine Saoudi, visiblement ému, a fait part de son bonheur de voir «la plus ancienne école de ballet au monde se produire à Alger». Fondée en 1738, l'École de ballet russe du Théâtre de Saint Petersburg se fixe, entre autres objectifs, de préserver la chorégraphie authentique du Théâtre Kirov (actuellement Mariinski), la promouvoir et la montrer au monde entier.

A. S./APS

Rencontre à Tizi-Ouzou

Le rôle de Mammeri dans la sauvegarde du patrimoine amazigh souligné

Le rôle de l'écrivain, linguiste et anthropologue Mouloud Mammeri dans la préservation du patrimoine culturel et de la langue amazighs a été souligné, mardi à Tizi-Ouzou, par les participants à une table ronde à la maison de la culture sur la «pensée et actions» de ce savant algérien, à l'occasion du 30^e anniversaire de sa disparition.

Le directeur du Centre du patrimoine culturel africain, Slimane Hachi, a observé qu'à travers son œuvre et ses travaux consacrés à la langue, la culture et la littérature, que ce soit sa propre production romanesque ou ses recueils et analyses de la poésie kabyle ancienne ainsi que son travail anthropologique notamment sur l'Ahehllil du Gourara et sur les Touareg, il a fait partie des savants pionniers qui ont eu la vision de la protection et de la sauvegarde du patrimoine.

«Aujourd'hui, ce travail de sauvegarde est l'idée à laquelle se range l'humanité entière, notamment par les travaux et conventions de l'Unesco», a-t-il ajouté.

L'universitaire Allaoua Rabhi qui a rappelé la personnalité multiple de Mouloud Mammeri en tant qu'homme de sciences, sage, savant, militant d'une culture et d'une langue millénaire et en tant qu'homme simplement, a mis en exergue son militantisme en faveur de la préservation de l'identité amazigh, sa compétence en linguistique et littéraire et en anthropologie.

Ce même intervenant a aussi souligné «la grande maîtrise» qu'avait Mouloud Mammeri du savoir traditionnel ce qui lui a permis, a-t-il dit, d'«allier le savoir qu'il a acquis à l'école occidentale et ce que lui a légué sa société, notamment sa famille et particulièrement son père». L'acteur du mouvement associatif Mohand Boukhtouche s'est intéressé à la contribution des œuvres et de l'engagement de cet enfant de l'enfant de Taourirt Mimoun (Ath Yenni) dans le recouvrement de l'identité amazigh communes aux pays de l'Afrique du Nord.

«Il y a eu des femmes et des hommes qui ont mené ce combat avant lui, mais Mammeri a su et a pu lui donner une dimension universitaire, universelle mais aussi une dimension profondément populaire qui a fait que ce combat est devenu depuis 1980 un combat populaire dont nous cueillons aujourd'hui les premiers fruits», a-t-il dit, en rappelant que tamazight est reconnu, aujourd'hui, langue nationale et officielle dans la Constitution algérienne.

Dans son allocution d'ouverture de cet hommage organisé dans le cadre des activités du 30^e anniversaire de la mort de Mouloud Mammeri, la directrice locale de la culture, Nabila Goumeziane, a rappelé la contribution de l'écrivain à la «préservation et au développement de la langue amazigh à travers ses recherches et ses travaux sur la

grammaire, les méthodes d'enseignement de la langue et le dictionnaire dans lequel il a regroupé le vocabulaire des différents dialectes berbères».

Il a également effectué plusieurs recherches anthropologiques sur les richesses culturelles, linguistiques et patrimoniales de la communauté amazigh en Afrique du Nord et a recueilli les «isefra» de Si Moh Ou M'hand et de Cheikh Mohand Oulhocine, ainsi que les contes berbères anciens, a-telle ajouté.

Elle a encore souligné que Mammeri l'écrivain et le romancier a laissé des «œuvres immortelles» dont «La colline oubliée», «Le sommeil du juste», «L'opium et le bâton», «La traversée», et plusieurs nouvelles et pièces.

L'apport des œuvres romanesques de Mouloud Mammeri à l'amazighité, et leur imprégnation amazigh, est considérable et son grand mérite est le fait que tout son travail et toutes ses actions avaient pour noble objectif de réconcilier les Algériens avec leurs racines et leur histoire, a-t-elle insisté.

Une exposition permanente sur Mammeri et son œuvre, un ciné club, un cours pédagogique et des conférences-débats sont au programme de cette activité qui sera clôturée aujourd'hui par un recueillement sur sa tombe, à Taourirt Mimoun (commune d'Ath Yenni). **Racim C.**

AGEND'ART

Galerie d'art Asselah-Hocine

Jusqu'au 10 mars :

Exposition de l'artiste peintre Abdennour Zerfaoui.

Galerie Seen Art (Dely Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de l'artiste plasticien et calligraphe Yazid Kheloufi, intitulée «Les encres de l'âme».



Portugal

Brahimi décisif en coupe

DE RETOUR sur les terrains après une petite blessure face à l'AS Rome en ligue des champions, Yacine Brahimi n'a pas manqué l'occasion d'inscrire un magnifique but face à Braga ce soir.

L'international Algérien qui

est entré à la 82' minute a reçu un ballon sur son côté gauche avant de dribbler un défenseur et mettre un très beau tir enroulé dans l'angle lointain du portier de Braga. Le but de Brahimi à la 94' minute a clos la marque, 3-0 pour les Portistas.

Coupe arabe à Oran de handball La compétition ajournée

L'UNION arabe de handball (UAHB) a décidé de reporter la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupes, prévue du 20 au 28 mars à Arzew (Oran), suite à la réquisition des salles de sports en vue de la campagne électorale pour la présidentielle 2019, a indiqué mardi à l'APS l'instance arabe. «La compétition a été reportée suite à la réquisition des salles de sports en vue de la campagne électorale qui débutera le 24 mars en vue de la présidentielle du 18 avril. La Fédération algérienne de handball (FAHB) a envoyé une correspondance pour demander le report, chose qui a été acceptée par l'instance arabe», a précisé la même source, soulignant que «la partie algérienne a pro-

posé de faire disputer la compétition du 23 avril au 2 mai». L'ES Arzew, pensionnaire de la division Excellence et qui joue actuellement sa survie parmi l'élite, avait présenté sa candidature pour accueillir l'édition 2019 de la Coupe arabe des vainqueurs de coupes lors du précédent tournoi organisé à Sfax (Tunisie), auquel elle avait participé en tant qu'invité d'honneur. Le club de la ville pétrochimique était en concurrence avec le représentant marocain, en l'occurrence Tanger, rappelle-t-on. Trois salles omnisports sont retenues pour abriter l'épreuve arabe, à savoir Arzew, Akid-Lotfi et Sidi-El Bachir, les deux dernières étant implantées à Oran.

Jeux méditerranéens 2021

Réhabiliter les jeux à Oran

LA VILLE d'Oran aura à relever plusieurs défis en organisant, en 2021, la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM). Il s'agira, entre autres, de réhabiliter ces jeux, après que cette manifestation ait perdu beaucoup de sa valeur lors des précédentes années, ont estimé mardi à Oran des représentants d'un cabinet international de consulting. Lors d'un «workshop», organisé au siège de la wilaya d'Oran, les représentants du cabinet «Ernst & Young» (EY) ont notamment mis en exergue cette opportunité qui se présente pour la ville d'Oran afin d'organiser des JM de haute facture sur tous les plans, surtout qu'il s'agira de la seule manifestation sportive internationale d'envergure programmée pour l'année 2021. En effet, cette 19^e édition interviendra une année après les Jeux Olympiques de Tokyo en 2020 et quatre ans avant ceux de Paris en 2024, ce qui devrait encourager les pays participants à se déplacer dans la capitale de l'Ouest du pays avec leurs meilleurs athlètes. De l'avis de l'un des représentants de «EY», la participation aux JM d'Oran sera bénéfique pour ces athlètes afin de préserver leur forme compétitive. Cela n'a pas été le cas par exemple pour la précédente édition des JM, organisée en 2018 à Tarragone (Espagne), et qui n'avait pas suscité un grand engouement, en raison, entre autres, de la concurrence du Mondial de football, organisé la même année en Russie, a-t-on expliqué. Pour le cabinet «EY», sollicité par la wilaya d'Oran pour apporter sa contribution dans la réussite des JM-2021 grâce à sa riche expérience en matière de consulting, la ville est déjà en avance dans ses préparatifs pour ce rendez-vous, notamment en matière d'infrastructures

sportives, aussi bien celles en cours de réalisation ou faisant l'objet d'opérations de rénovation. La communication et la promotion des JM s'avèrent aussi une condition sine qua non pour la réussite de cette manifestation sportive régionale. A cet effet, un travail titanesque attend les organisateurs dans ce registre, aussi bien sur le plan local qu'international, insiste-t-on à ce propos. Pour les conseillers de «EY», un cabinet impliqué actuellement dans la préparation des JO-2020 et de 2024, les autorités d'Oran devront profiter justement de l'organisation des JM dans leur ville pour booster d'autres secteurs, en plus du secteur sportif. L'industrie, le tourisme et l'agriculture sont des créneaux parmi d'autres qui devront tirer des dividendes du déroulement à El Bahia des JM, surtout par rapport à la nouvelle politique économique prônée par les pouvoirs publics du pays et portée vers la diversification des activités économiques et la promotion de l'exportation hors hydrocarbures, selon les mêmes intervenants. En présence des parties prenantes dans l'organisation des JM et relevant des différents secteurs, le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a axé son intervention sur la nécessité de penser à la meilleure manière de rentabiliser ces jeux sur le plan financier. «L'Etat est en train de consacrer des sommes colossales pour l'organisation des JM. Il y a lieu de penser à la meilleure façon d'assurer un retour intéressant sur cet investissement», a-t-il indiqué. Le devenir du village olympique, une infrastructure immense en cours de réalisation, après la fin de la 19^e édition des JM, constitue par exemple, selon le wali, l'un des dossiers à étudier «dès maintenant».

MC Alger

Bachi et Bousri pressentis pour succéder à Kaci Saïd

Les deux anciens joueurs du Mouloudia d'Alger, Bachi et Bousri, sont pressentis pour prendre en main l'équipe en remplacement de l'actuel directeur sportif, Kamel Kaci Saïd, qui devrait être poussé vers la porte de sortie.



Bachi est l'un des candidats à la succession de Kaci Saïd

Par Mahfoud M.

Il faut savoir que l'intéressé lui-même n'est pas chaud pour poursuivre sa mission à la tête du club le plus populaire d'Algérie, en raison de la grosse pression qu'il subit ces derniers temps suite à la série de mauvais résultats enregistrés dans toutes les compétitions, étant donné que le club se dirige vers une autre saison à blanc. L'actionnaire principal, à savoir la société nationale des hydrocarbures, Sonatrach, a entamé les discussions avec certains anciens du Mouloudia pour trou-

ver la personne qui conduira l'équipe les prochains jours. D'après des sources proches des responsables de la Sonatrach, on croit savoir que les anciens joueurs du MCA, Bousri et Bachi, sont les personnes les plus pressenties pour prendre en main le club. Les négociations devraient se poursuivre dans les prochains jours mais une chose est sûre, ces derniers devraient être dans le Conseil d'administration. Pour ce qui est de l'équipe, l'entraîneur, Adel Amrouche, s'inquiète du fait que la compétition n'a pas repris et que les matchs sont

reportés à une date non encore fixée. Amrouche ne sait pas comment se comporter et cette décision le déstabilise, lui qui souhaite appliquer son programme pour poursuivre la saison dans les meilleures conditions et tenter de prendre une place sur le podium même s'il sait que ce ne sera pas facile et que de nombreuses formations insistent aussi pour jouer les premiers rôles. Amrouche a demandé, quand même, aux joueurs d'être concentrés sur leur sujet et de se donner à fond et d'être prêts pour la reprise du championnat.

M. M.

ES Sétif

Zeghba vers Al-Hilal saoudien

Le gardien de but international algérien de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Mustapha Zeghba, intéresse le club saoudien d'Al-Hilal en vue d'un éventuel recrutement l'été prochain, rapporte ce mardi le site spécialisé Kooora. La direction d'Al-Hilal serait très intéressée par le profil du portier algérien. Une offre devrait être formu-

lée, lors de la période des transferts de l'été prochain, précise la même source. Il s'agit du deuxième club saoudien qui s'intéresse aux services de l'ancien gardien de l'USM El-Harrach, après l'intéret suscité par Ittihad Djeddah. Zeghba (28 ans), arrivé en 2017 à Sétif, s'est mis en évidence lors de la précédente édition de la Ligue des champions d'Afrique

en contribuant largement à la qualification de l'Entente à la phase de poules. Ses prestations lui ont permis d'être convoqué pour les derniers matchs de l'équipe nationale aux qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, mais sans pour autant signer la moindre sélection.

Ligue 2 (23^e journée/Match en retard)

Le RCK bat l'USMH

Le RC Kouba a réalisé une excellente opération en allant battre l'USM Harrach sur le score de 2 à 0, mi-temps : (0-0) lors du derby algérois en retard disputé mardi au stade du 1er novembre d'El-Harrach pour le

compte pour le compte de la 23^e journée de Ligue 2 Mobilis de football. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Metref (63' s.pen) et Mamèche (89') pour le RCK. Cette victoire permet aux Koubéens (13-23 pts) de se

dégager de la zone de relégation, dépassant du coup leur adversaire du jour, l'USMH et l'ASM Oran qui totalisent chacun (22 points).

Championnat amateur (Gr. Est)

L'ASK défait le MOC en match décalé

L'AS Khroub s'est imposée devant le MO Constantine sur le score de (2-1) en match retard comptant pour la 22^e journée du Championnat national amateur de football, groupe

Est, disputé mardi au Khroub. Grâce à cette victoire, l'ASK consolide sa 2^e place avec 43 points, à une longueur du leader, l'USM Khenchela (44 pts), alors que le MOC reste 8^e avec

un total de 29 pts. L'autre match de cette 21^e journée devant opposer le derby de la Wilaya de Jijel entre le CR Village Moussa et la JSD Jijel a été reporté à une date ultérieure.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Egypte

Au moins 20 morts et 40 blessés dans un accident à la gare du Caire

AU MOINS 20 personnes ont été tuées et une quarantaine d'autres blessées hier à la gare centrale du Caire, suite à l'accident de train ayant provoqué un important incendie, selon un nouveau bilan de sources sécuritaire et médicale. L'accident a fait 20 morts et 40 blessés dans cette principale gare ferroviaire de la mégapole égyptienne, précisent les mêmes sources. Elles ajoutent également qu'«au moins 20 ambulances ont été dépêchées sur place». Un premier bilan faisait état de sept personnes tuées et d'une vingtaine d'autres blessées suite à cet accident ayant provoqué un important incendie. Le trafic automobile, toujours dense au Caire autour de la gare, semble avoir également été interrompu.

Démission du ministre égyptien des Transports

Le ministre égyptien des Transports, Hicham Arafat, a démissionné de son poste hier, après un accident de train au Caire qui a fait au moins 20 morts, a annoncé le gouvernement. «Le Premier ministre (Moustafa Madbouly) a accepté la démission», a indiqué le cabinet du Chef du gouvernement dans un communiqué, repris par des médias locaux. L'accident dans la gare centrale de la capitale égyptienne qui a provoqué un important incendie, a également fait 40 blessés, selon un nouveau bilan de sources sécuritaire et médicale.

Slim O.

Oran : 13 passagers blessés

Renversement d'un bus à l'entrée d'Oued Tlelat

TREIZE passagers ont été blessés, hier à Oued Tlelat, dans la wilaya d'Oran, suite au renversement d'un bus, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Ce bus, assurant la ligne 19 entre Oran et Oued Tlelat, s'est renversé à l'entrée de cette ville, faisant 13 blessés (huit femmes et cinq hommes, âgés de 21 à 66 ans), a-t-on précisé de même source. Les éléments de la Protection

civile ont apporté les premiers soins aux blessés sur les lieux du drame avant leur transfert à la polyclinique d'Oued Tlelat, où ils ont été pris en charge médicalement. Les services de la Protection civile ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels lors de cette opération. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de l'accident.

Kamel L.

El Tarf/Boutheldja

Démantèlement d'un atelier clandestin de «chemma»

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la wilaya d'El Tarf ont démantelé, au cours de cette semaine, un atelier clandestin de fabrication de tabac à chiquer contrefait, dans la daïra de Boutheldja, a indiqué, hier, le chargé de communication de la sûreté de wilaya. Agissant sur la base d'une information faisant état de l'existence de cet atelier clandestin, les services de la police ont enclenché une enquête qui a abouti à la saisie de 15 quintaux de tabac à chiquer contrefaits dans un garage appartenant à un sexagénaire originaire de la ville de Boutheldja, lequel exploitait ce lieu illégalement pour la fabrication de ce produit, a précisé le commissaire Labidi Mohamed Karim. Les mêmes services ont également saisi un important lot d'équipements (feuilles de tabac, balances,

tamis et sachets) destinés à la fabrication de ce produit contrefait, qui constitue un «véritable danger pour la santé du consommateur», selon les résultats de l'analyse d'un échantillon effectuée par les services locaux de la Direction des services agricoles (DSA), a souligné la même source.

Un complice, âgé de 50 ans et issu de la wilaya de Skikda, a également été arrêté dans le cadre de l'enquête ouverte par les services de la police, a-t-on signalé. Les deux mis en cause ont été présentés mardi devant le magistrat instructeur près le tribunal d'El Tarf, qui a leur signifié une citation directe à comparaître le 3 mars prochain pour répondre de leurs actes, a-t-on noté.

K. T.

Appel à manifester le 1er mars



Djalou@hotmail.com

L'origine serait un court-circuit électrique

Un appartement incendié à la rue Debussy

■ Un incendie s'est déclaré hier aux environs de 13 heures dans un appartement à la rue Debussy, plus exactement à la rue Benkhodja Mahfoud. Heureusement aucune victime n'a été déplorée, vu que l'appartement était vide.

Par Lynda Naili

L'appartement, situé au cinquième étage de l'immeuble abritant le cinéma Khayam, est occupé depuis plus de deux ans par un Algérien d'origine syrienne, également locataire d'un petit local «El bek» de restauration spécialisée dans la cuisine rapide syrienne, selon des personnes rencontrées sur place.

Une information qui, dans un premier temps, sera confirmée par les éléments de la Protection civile qui ont déployé leur dispositif anti-feu et, diront-ils, n'ont pas encore établi l'origine de l'accident.

Quelques minutes plus tard, arrivera Abdelhakim Bettache, maire d'Alger-Centre, qui nous assurera des mêmes informations, ajoutant qu'«un court-circuit électrique serait la cause de l'incendie». Par ailleurs, si aucune victime n'a été déplorée lors de cet incendie, la déflagration qu'il a causée a toutefois fait effondrer une bonne partie du balcon



de l'appartement incendié, faisant que les gravats tombés ont endommagé les pare-brise de deux voitures garées devant l'immeuble.

L. N.

Santé

Campagne de dépistage du sida au CHU d'Oran

LE SERVICE des maladies infectieuses du CHU d'Oran lance, à partir d'aujourd'hui, une campagne de dépistage du sida à l'hôpital, avec des tests salivaires rapides donnant un résultat au bout d'une dizaine de minutes, a indiqué le responsable de l'unité de dépistage du même service, D'Farouk Zaoui. Cette campagne s'étalant sur 10 jours devrait toucher un peu plus de 2 000 personnes, avec une moyenne de 200 tests par jour, a précisé le même spécialiste, ajoutant que l'équipe qui travaille sur ce registre depuis quelques années constate que les gens sont de plus en plus «décomplexés» par rapport au dépistage. «Les gens ont plus d'aisance à venir faire le test», a-t-il indiqué, estimant que l'introduction des tests salivaires rapides très facile à utiliser et donnant un résultat

au bout d'une dizaine de minutes est un facteur favorable. Le CHUO était le premier établissement au niveau national à introduire cette technique en 2016, a-t-on rappelé. En cas de résultat positif, une analyse du sang est effectuée pour confirmation. Dans ce même sillage, le chef du service des maladies infectieuses, P' Najet Mouffok, a fait savoir que 13% des nouveaux cas de sida, enregistrés au cours de l'année 2018, ont été identifiés grâce au dépistage volontaire. Les dépistages familiaux, lorsqu'un membre de la famille est déclaré séropositif, ont permis, quant à eux, d'identifier 15,9%. Le reste des cas, (près de 70%) sont identifiés dans le cadre de bilans de santé ou suite à l'apparition des symptômes de la maladie (la phase symptomatique). Cette respon-

sable a expliqué que son service mise beaucoup sur les prochaines campagnes de sensibilisation pour toucher un maximum de personnes, soulignant que les tests salivaires sont disponibles et qu'il ne reste qu'à sensibiliser la population à aller faire l'examen. Il est à rappeler que la stratégie de l'ONU pour éradiquer le sida à l'horizon 2020, à laquelle l'Algérie adhère, donne une grande place au dépistage. Cette stratégie, baptisée «les 90-90-90», vise à ce que 90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, 90% de toutes les personnes infectées par le VIH dépistées reçoivent un traitement antirétroviral durable, 90% des personnes recevant un traitement antirétroviral ont une charge virale durablement supprimée.

Lyes F.